



Cadaujac

Avril 2010 n°237

Le Mot du Maire

Le mécontentement de nombreux Cadaujacais face aux installations illégales et répétées des gens du voyage sur la commune m'amène à préciser la réglementation en vigueur sur ces faits délictueux.

Après une installation « sauvage » qu'il y ait ou non violation de propriété, une procédure réglementaire doit être appliquée. Elle consiste en l'établissement d'un constat de Police, en un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie après un délai légal de 48h à compter de cette occupation illicite, en la saisie du préfet dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 afin qu'une mesure d'expulsion soit prise dans les plus brefs délais.

M. le Préfet, et lui seul, ordonne l'attribution de la force publique selon ses propres désirs et en fonction d'un certain nombre d'impératifs.

A la lecture de ces éléments, vous comprendrez que le pouvoir du maire de la commune demeure limité.

Soyez certains que ma colère est grande quand j'apprends que les gens du voyage ont fracturé une clôture, un portail, un dispositif anti-intrusion pour pénétrer illégalement sur une propriété, et que tout est fait pour que la procédure d'expulsion aboutisse le plus vite possible. Vous pouvez donc compter sur mon action permanente pour que vous subissiez ces nuisances le moins longtemps possible.

Ces aléas ne doivent cependant pas ternir l'image dynamique et positive que nous impulsions au quotidien, et notamment auprès de nos jeunes.

Les uns ont vécu une expérience technologique inoubliable au Futuroscope. Les autres, une aventure côté nature inédite à La Mongie. Couronnées de succès, ces escapades ne demandent plus qu'à être reprogrammées l'an prochain.

Mais aussi, les enfants des deux classes de CM2 de l'école élémentaire qui sont partis la semaine dernière en classe de neige. Je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles, parents ou grands-parents, qui aident tout au long de l'année les enseignants et les animateurs municipaux lors des sorties scolaires.

Enfin, je voudrais m'adresser aux nouveaux Cadaujacais en leur proposant de faire leur connaissance. Pour cela, ils recevront une invitation à une rencontre amicale et d'information.

A très bientôt
Francis GAZEAU



Sommaire

- **Le bruit, les feux**
- **Collecte pour Haïti**
- **Centre de Loisirs**
- **Vigilance LGV**
- **Associations, Animations**



EN AVRIL dans le hall de la Mairie
EXPOSITION DE PEINTURES
 par l'association
 « Pépît'Art »



Pharmacie de garde

Avril 2010

Dimanche 4	Goi à Castres-Gironde	05 56 67 01 32
Dimanche 5	Lafue à Cadaujac	05 56 30 71 07
Dimanche 11	Normandin à Léognan	05 56 64 01 37
Dimanche 18	Latouche à Saint-Médard d'Eyrans	05 56 72 75 16
Dimanche 25	Ormeau à Cadaujac	05 56 30 94 02



Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde

La permanence de l'architecte conseiller Mme Van Der Elst se tiendra le **mercredi 7 avril de 16h à 17h** sur rendez-vous pris à l'accueil de la Mairie.

Secteur Pastoral des Graves

Dimanche 18 avril célébration de la messe à 11h en l'église Saint Pierre de Cadaujac.
 Ouverture de l'église Saint Pierre de Cadaujac tous les mardis de 9h30 à 18h30 le dimanche matin pendant le marché et les autres jours suivant nos possibilités.

Pour toutes demandes (baptêmes, mariages, etc.) adressez-vous au Centre Saint Jean Baptiste
 21 cours Gambetta 33850 Léognan - 05 56 64 75 40

Centre Communal d'Action Sociale

« Groupe Rencontre Partage » à l'initiative du Secours Catholique des Graves pour être proche de ceux qui sont loin de tout.

Accueil le 1er mardi du mois de 14h à 17h et permanence le 3ème dimanche du mois de 10h à 12h au presbytère de Cadaujac, place de l'église.
 Renseignements au 06 30 90 07 81.

Assistante sociale

Permanence en Mairie (à l'étage) de Mme Pélissier, sans rendez-vous, **le mardi de 14h à 16h** (urgence à la MDSI à Léognan au 05 57 96 02 60).

Pôle Emploi Communautaire

Permanence en Mairie (à l'étage) de Mme de Saint-Père le **mardi de 9h à 12h**.

Permanence assurée toute la semaine au Pôle Emploi Communautaire - Place Joane à Léognan au 05 57 96 96 70.

Mission locale des Graves : Accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle. Mme Augem assure un accueil sur rendez-vous à Léognan au 05 56 64 70 63.

Bibliothèque Municipale

Exposition mensuelle :

« **Petit mais costaud, le livre de poche est à l'honneur** »



La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi et le samedi de 10h à 12h.

L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous.

Renseignements au 05 57 83 12 42
 ou bibliotheque.cadaujac@orange.fr

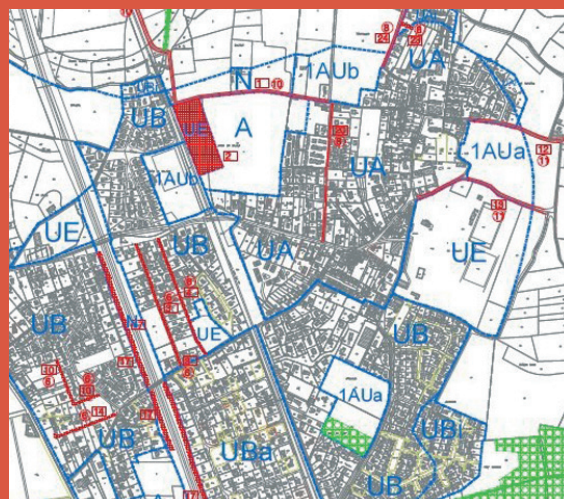
Urbanisme

Dans un souci constant d'améliorer la qualité du service rendu, une nouvelle organisation est mise en place au **Service de l'Urbanisme** depuis le **lundi 1er mars 2010**.

- Aide et conseil sur montage de dossier, conseils juridiques : uniquement sur rendez vous
- Accueil du public, dépôt des demandes, renseignements pratiques : uniquement

Lundi de 14h à 19h - Mardi de 14h à 18h - Mercredi et Jeudi de 9h à 12h30 - Vendredi de 13h30 à 16h.

- Demandes de renseignements parcellaires : par écrit ou par courriel : urba-elec@mairie-cadaujac.fr



Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la suite de la tempête Xynthia

L'arrêté interministériel du 30 mars 2010, paru au Journal Officiel n°0078 du 2 avril 2010 a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour les inondations et coulées de boue sur 27 communes de Gironde.

- **Evènement du 28 février 2010** : Ambes, Arcins, Asques, Blaye, **Cadaujac**, Cubzac-les-Ponts, Quinsac, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Romain-la-Virvée, Saint-Vincent-de-Paul. Il est rappelé que les sinistrés disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication de l'arrêté au Journal Officiel pour déposer auprès de leur compagnie d'assurances un état estimatif de leurs pertes, en vue d'obtenir réparation des préjudices subis. Cet arrêté est disponible sur le site : www.legifrance.gouv.fr

Environnement

Planning de la collecte des déchets pour 2010



Les déchets verts : le **mardi 13 avril**, 8 juin

Les encombrants : le jeudi 10 juin

Inscription obligatoire la veille avant 16h au **0 805 020 002** ou par mail : dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com
encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Rappel : Sortez vos déchets la veille de la collecte !

Communauté de Communes de Montesquieu
Site de Montesquieu | allée Jean Rostand 33651 Martillac

Groupe Scolaire Aliénor d'Aquitaine



Inscription Scolaire pour la rentrée scolaire de septembre 2010

Inscription et Admission du **lundi 22 mars au vendredi 16 avril 2010**

L'inscription se fait en Mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille.

A l'école maternelle l'admission se fait auprès de la Directrice, sur rendez-vous, avec la fiche d'inscription de la Mairie et le carnet de santé de l'enfant.

A l'école élémentaire l'admission se fait auprès du Directeur, sur rendez-vous, avec la fiche d'inscription de la Mairie et le carnet de santé de l'enfant.

Un certificat de radiation est demandé **uniquement** pour les enfants déjà scolarisés en cycle élémentaire sur une autre école.

Ecole maternelle : 05 57 83 82 11

Ecole élémentaire : 05 57 83 82 10
8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Un débat public sur l'organisation du temps de l'enfant à l'école aura lieu le **jeudi 8 avril à 17h** en Mairie

Débat proposé par le directeur de l'école suite à l'enquête adressée aux parents des élèves de l'école de Cadaujac. Plusieurs thèmes seront abordés (fatigabilité, activités associatives de l'accompagnement à la scolarité, s'adapter à une nouvelle organisation de 4 jours et demi).

Environnement

Le bruit

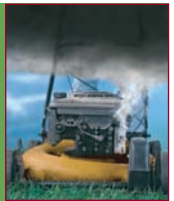
Extraits de l'arrêté préfectoral du 5 octobre 2009 relatif aux bruits de voisinage

Comportement au domicile

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Les feux

Toute l'année, pour les particuliers, propriétaires et ayants droit (pour leur propre compte et à titre non professionnel) la réglementation générale est **l'interdiction d'incinérer** les produits d'origine végétale (taille de haies, tonte...)

puisque les Cadaujacais ont à leur disposition deux déchetteries sur la Communauté des Communes de Montesquieu (à Léognan et à La Brède).

Par autorisation municipale et en respectant certaines règles (utilisation d'incinérateur...) une dérogation est possible du 1er mai au 30 juin et du 1er octobre au 14 mars.

Par contre **une interdiction absolue d'incinérer** est à respecter du 15 mars au 30 avril et du 1er juillet au 30 septembre.

Renseignement auprès de la Police Municipale au 05 57 83 82 00.

Sources : Règlement sanitaire Arrêté préfectoral du 23/12/1983, article 84 - Arrêté préfectoral du 11/07/2005 relatif à la protection de la forêt contre l'incendie en Gironde, art 8, annexe 7 - www.gironde.pref.gouv.fr

Jardins Fleuris



Lors de la remise des prix du Concours Départemental des villes et villages fleuris 2009, le samedi 20 mars à Rimons, notre commune a reçu le

2^{ème} Prix de la 2^{ème} Catégorie. La Municipalité remercie toutes les personnes travaillant aux espaces verts qui contribuent à l'embellissement de Cadaujac.

Pour les particuliers, nous adressons toutes nos félicitations à M. et Mme Borde qui ont reçu le 2^{ème} Prix dans la 2^{ème} Catégorie.

Dans le cadre du 9^{ème} concours communal 2010 des jardins et balcons fleuris visibles de la rue, le jury sillonnera les rues de Cadaujac durant tout le mois de mai.

Enfin, comme l'an dernier, la Municipalité organise la Journée des Plantes et des Arts le dimanche 16 mai de 9h à 17h.

Transports

Depuis le 22 février la ligne 20 est remplacée par **la ligne 89 avec 3 horaires de passage et d'arrivée en plus.**
Horaires de la ligne 89 - valables du 22 février au 9 juillet 2010

Départ *Le Bouscaut (angle rue Truchon) // Destination Bègles Alexis Labro (route de Toulouse)*

Du lundi au vendredi : Départ de l'arrêt : 6h55 - 8h20 - 13h15 - 15h00 - 16h45 - 18h40 -
 Le samedi : Départ de l'arrêt : 6h55 - 13h10 - 18h35

A partir de l'arrêt des Pyrénées correspondances possibles avec les bus 15 et 36 puis 5 - 34 - 88.

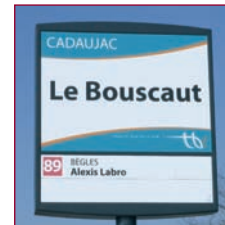
Arrivée *au Bouscaut (angle rue Truchon)*

Du lundi au vendredi : 6h45 - 8h17 - 13h08 - 14h53 - 16h39 - 18h32

Le samedi : 6h45 - 13h02 - 18h32

Renseignements TBC : 05 57 57 88 88 - www.infotbc.com

TBC - Service courrier - 25 rue du Cdt Marchand - CS 31211 - 33082 Bordeaux cedex



École élémentaire

Collecte Haïti

Chers habitants,

Les élèves de l'école élémentaire ont organisé une collecte de jouets pour les enfants sinistrés en Haïti. Nous avons récolté 320 jouets grâce aux enfants de l'école. Maintenant, il nous faudrait du carton grand et assez large.

Relation avec le Consul

Après plusieurs appels téléphoniques et messages envoyés, le Consul nous indiquera quand et où envoyer les jouets. Le Consul nous a dit aussi qu'il serait peut-être possible de les envoyer par un conteneur en direction d'Haïti.

Un parrainage pourrait être organisé. Toutes les personnes désirant parrainer un enfant d'Haïti peuvent adresser à la Mairie un papier déclarant leur décision de vouloir parrainer un enfant.

Les CM2 A

Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs sera ouvert du **lundi 19 avril au vendredi 30 avril.**

Les inscriptions seront prises en compte jusqu'au mercredi 14 avril, délai de rigueur.

Calendrier prévisionnel des séjours à Bombannes pour cet été

Du 5 au 9 juillet : 14 - 16 ans

/

du 12 au 16 juillet : 12 - 13 ans

Du 19 au 23 juillet : 6 - 7 ans

/

du 26 au 28 juillet : 3 - 5 ans

Du 2 au 6 août : 10 - 11 ans

/

du 9 au 13 août : 8 - 9 ans

Du 16 au 19 août : 12 - 16 ans



Recrutement des animateurs

Les jeunes intéressés par un **poste d'animateur** pour cet été doivent faire acte de candidature **avant le 3 mai** en écrivant à : M. le Maire - Hôtel de ville - 3 place de l'église - 33140 Cadaujac

Organisés par le **Service Enfance/Jeunesse** à des tarifs très compétitifs, les 2 séjours réservés aux jeunes de 12/17 ans se sont très bien déroulés. Les 4 et 5 mars, le Futuroscope a vu 20 jeunes cadaujacais venir découvrir ses nouvelles attractions.

Les 27 et 28 mars, les 12 jeunes skieurs se sont fait plaisir à La Mongie durant un week-end de qualité.



Au Futuroscope



À La Mongie



Dimanche 7 mars, malgré le froid mais sous le soleil, **le carnaval** organisé par la municipalité a été un succès.

Animés par les percussions Brésiliennes de « Toda Nação » et la Banda « Les Bogoss » les carnavaliers ont traversé Cadaujac avant d'aller brûler, au Parc du Château, Monsieur Carnaval.

Merci à tous et à l'année prochaine !

Commissions Consultatives des Grands Projets du Sud-Ouest

.../... Les propositions du comité de pilotage feront l'objet d'une décision du ministère d'Etat au printemps, sur la base de l'ensemble des éléments d'études que RFF est en train d'achever. Dans l'attente de la décision du ministre, RFF a lancé par anticipation certaines actions de l'étape suivante des études. La méthode de travail et de concertation mise en œuvre en 2009 pour l'élaboration des fuseaux sera reconduite en 2010 pour répondre à l'objectif de présenter au Comité de pilotage une proposition de tracé pour les lignes nouvelles. Dans un premier temps, les études seront consacrées au recueil et à l'analyse des données environnementales et techniques. Des arrêtés préfectoraux ont été pris ou vont l'être, autorisant RFF et ses prestataires à pénétrer sur les propriétés publiques et privées, afin de réaliser les opérations indispensables à l'engagement des études :

- inventaires écologiques,
- relevés topographiques,
- études hydrauliques,
- études géotechniques.

Au cours du second semestre 2010, des solutions techniques prenant en considérations les enjeux environnementaux et fonctionnels seront présentées et discutées au sein des instances de concertation.../...

Source : extraits de la lettre de la préfecture de la région Aquitaine du 22 février 2010.

La Coordination Vigilance LGV

Un arrêté préfectoral en date du 30 octobre 2009 autorise Réseau Ferré de France ou un de ses prestataires à pénétrer sur les propriétés privées dans le but d'exécuter des opérations topographiques, des études hydrauliques, géotechniques, d'impact ou d'environnement nécessaires aux études d'élaboration des projets de lignes à grande vitesse. Dans le cas où vous seriez concerné, nous vous invitons à nous informer au plus vite (coordonnées ci-dessous). Ceci nous permettra d'avoir de réelles informations sur le tracé de cette LGV que RFF détient et ne veut pas divulguer. Si vous le souhaitez, nous ferons le maximum pour être auprès de vous le jour de cette visite. Ce message n'est pas destiné à vous faire peur. Cette procédure est tout à fait normale avant tout projet d'implantation d'une infrastructure de transport. Nous vous rappelons que l'enquête d'intérêt public n'a pas encore eu lieu et qu'il ne s'agit toujours que de simples projets. Pour preuve, cet arrêté préfectoral du 30 octobre 2009 stipule dans son article 8 : « Le présent arrêté sera périmé de plein droit s'il n'est pas suivi d'exécution dans les six (6) mois après sa signature. »

Nous pouvons encore faire annuler ces projets LGV si nous sommes nombreux et solidaires. Rejoignez nous, avec vous nous serons encore plus forts.

Coordination Vigilance LGV - Denise Cassou - Jean-Louis Lescarret délégué pour la commune.

Mail : coordination-asso-vigilance-LGV@orange.fr



Le samedi 6 mars à Nérac

5000 personnes dont de nombreux Cadaujacais se sont retrouvées le samedi 6 mars au rassemblement organisé par « Très Grande Vigilance Albret » à Nérac pour dire NON aux lignes LGV et OUI au TGV sur les lignes existantes.



Le samedi 28 novembre à Langon

Judo Club

- 3 avril** Circuit aquitain et coupe des jeunes arbitres filles et garçons à Nérac
- 10 avril** Coupe départementale toutes catégories Seniors
- 10 avril** Tournoi minimes et benjamins par équipe de club à Lormont
- 17 avril** Championnat régional par équipe de Club cadets à Dax



Karaté

- 11 avril** Critérium de Gironde Enfants Pupilles, poussins, benjamins filles et garçons au Bouscat



La Barbouille

L'atelier de peinture « La Barbouille de Cadaujac » organise pendant les **vacances de Pâques deux stages** :



Les jeudi et vendredi après-midi des **22 et 23 avril** de 14h à 18h

INITIATION À LA POTERIE avec Elisabeth Hirsch (Pour adultes et enfants)

Les jeudi et vendredi après-midi des **29 et 30 avril** de 14h à 17h

PEINTURES, ARTS PLASTIQUES, BD

thème : Des géants aux Lilliputiens : Gulliver, Alice aux pays des merveilles avec Valérie Haugazeau (Pour enfants)

Participation aux frais :

8 € la 1/2 journée et 15 € les deux 1/2 journées
Parc du Château dans le Local de La Barbouille

Inscriptions et renseignements :

Dominique Lombart : 06 65 44 61 24
e-mail : domi.lombart@laposte.net

Société de Chasse

L'Assemblée Générale de la Société de Chasse aura lieu le **samedi 17 avril à 9h30** dans le Parc du Château, sous le préau.

Toda Nação

Festival Port Brésil - vide greniers

Dans le cadre du Festival Port Brésil, l'association Toda Nação organise un vide greniers le **samedi 29 mai** dans le Parc du Château de Cadaujac.

Animations, concerts, restauration, marchés gastronomiques et artisanat du monde...

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en téléphonant à Aurélie au 06 50 75 47 50 ou par courriel festivalportbrasil@hotmail.fr

12^{ème} promenade découverte du canton de La Brède

ÉDITION SPÉCIALE FAMILLES : CONTES EN BALADE

Le **dimanche 18 avril**, la Communauté de Communes de Montesquieu, l'Office de Tourisme de Montesquieu, l'association Savoirs et Images en Graves Montesquieu, la Réserve Naturelle géologique et des conteurs s'associent pour organiser une balade à pied au cœur du bocage des bords de Garonne : une promenade exceptionnelle de 11 km à la découverte de la nature, de ses histoires et de ses légendes.



Le déroulement de la journée :

Départ du Stade de Saint Médard d'Eyrans (derrière l'Église) : 9h - 9h15 - 9h30 - 9h45.

Deux animations sur le parcours, dans la matinée

Midi : escale à la salle des fêtes d'Ayguemorte les Graves, pour un pique-nique tiré du sac, avec dégustation de vins
Deux animations sur le parcours, dans l'après-midi

Retour au Stade de Saint Médard d'Eyrans : vers 17h - 18h

Informations supplémentaires : Merci de vous inscrire pour faciliter l'organisation, auprès de :
Office de Tourisme de Montesquieu
Tél. 05 56 78 47 72 - info@otmontesquieu.com
www.otmontesquieu.com

1,2,3 Soleil Association des Parents d'élèves des Ecoles de Cadaujac

**Petits Cadaujacais, tous à vos paniers !
Ouverture de la chasseaux œufs !!!**

Le lundi 5 avril 2010 à partir de 15 heures

Parc du Presbytère (derrière l'église).

Participation gratuite, ouverte à tous les enfants de 2 à 12 ans. Pensez à amener un panier et venez nombreux participer aux jeux.

Tirage d'une tombola à 16h30.

et pour les petits et grands gourmands, vente de boissons et de pâtisseries (crêpes, cannelés, gâteaux au chocolat...).

Renseignements : Mme Gilles, la présidente au 05 56 30 96 58 ou Mme Vidal au 06 64 68 83 28 ou par courriel : association123soleil.cadaujac@orange.fr

Club Amitié d'Automne

Mme Lidove, Présidente, rappelle que le club est ouvert tous les mercredis et vendredis de 14h à 18h pour des après-midi de belote, tarot, dames, scrabble, rummikub, etc. La permanence fonctionne toute l'année et accueille des personnes de tout âge, libres ces jours-là.

Les inscriptions pour la sortie à **Hélette le jeudi 29 avril** démarrent bien ; quelques places sont disponibles au 05 56 30 70 08.

Enfin, une date à retenir : le **jeudi 24 juin** pour une mini croisière sur le Bassin d'Arcachon avec le tour de l'Île aux Oiseaux, puis déjeuner au Cap Ferret. Inscriptions au 05 56 30 70 08.

Cadaujac Sans Frontières

Le dimanche 28 mars s'est déroulé la 1^{ère} journée franco-portugaise organisée par Cadaujac Sans Frontières. Ce fut un beau moment de convivialité, de rencontre



et de découverte ponctué par un repas typiquement portugais, d'un défilé de mode, de la prestation remarquée d'un groupe folklorique ou encore du récital d'une jeune chanteuse portugaise.

Chacun a pu apprécier également l'expo sur Sabrosa préparée par le "Club photos", les tableaux réalisés par "La Barbouille" ainsi que les diapos de M. Barbecanne. La journée s'est conclue par un bal.

Un grand remerciement à tous les participants et à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée.

La Rando Cadaujacaise

- Mardi 6/04** Quinsac - 25 km dans la journée
Départ à 9h de l'église de Quinsac
- Dimanche 11/04** 40 km de Soussac par les Randonneurs de l'Entre Deux Mers
- Mardi 13 et 14/04** Sortie en Dordogne
- Samedi 17/04** Trail du Prince Noir à Camarsac
Départ de la rando à 15h
- Dimanche 18/04** Fil Rouge Saint Germain du Puch - 33 km
- Dimanche 18/04** Promenade Cantonale Ayguemorte et Saint Médard d'Eyrans
- Dimanche 25/04** Tabanac - 34 km
- Dimanche 25/04** Journée Omnisports de Teynac
- Dimanche 25/04** La Bonaguil ou les 47 km du 47



Bamaco

Récompense Américaine

Le 22 février 2010 à Anaheim en Californie un "Award of recognition" a été décerné à Christophe Coste lors de la traditionnelle convention photo organisée par la prestigieuse

association américaine PMAI (Photo Marketing Association International).

Il s'agit d'un trophée récompensant le travail effectué en tant que Territorial Vice Président pour la France de 2007 à 2010.

Ce prix est également l'occasion de saluer la fidélité du lauréat à l'industrie de la photographie.

A la suite de cet évènement Christophe Coste est nommé "National Chairperson" (Président) pour la France. Prochain rendez-vous : Las Vegas 2011.

S.C.Cadaujac Football

Une réunion d'informations pour les adhérents du Club est organisée par notre partenaire Groupama le mercredi 7 avril de 14h à 17h au stade Henri Pazot.

Seniors A : 11/04 SCC / Porte entre 2 mers à 15h30 (samedi 20h30 ou dimanche 15h30) - 18/04 : La Laurence - SCC à 15h30 - 25/04 Bourgeais - SCC à 15h30 - 02/05 SCC - La Bastidienne à 15h30 (samedi 20h30 ou dimanche 15h30)

Seniors B : 11/04 SCC - Gironde Réole 3 à 13h30 ou 15h30 - 18/04 Aillas-Auros - SCC à 15h30 - 25/04 Villandraut-Prechac / SCC à 15h30 - 02/05 SCC - Savignac La Joyeuse à 13h30 ou 15h30

Seniors C : 11/04 Hure Fontet-Loupiac 2 - SCC à 15h30 - 18/04 SCC - Louchayais 2 à 15h30 - 25/04 Grignols 2 - SCC à 15h30 - 02/05 SCC - Léogéats à 13h30 ou 15h30 - 28/03 SCC - Landiras 3 à 15h30

Féminines : 11/04 SCC - Gironde Réole à 15h30 (samedi ou dimanche) - 18/04 : Le Teich - SCC à 15h30

U13 - U12 : 10/04 Teuillac Bourg - SCC à 15h30

U11 - U10 : 10/04 SCC - Gironde Réole et Mazères - SCC à Mazères à 14h30

U9 - U8 - U7 : 10/04 Plateau U8 - U7 à Portets à 10h30

**Le S.C.C organise
le samedi 22 mai**

**Le tournoi U11 "Challenge Christophe Nivert"
Le tournoi U13 "Challenge Daniel Larive"**

Tennis Club

Calendrier des Coupes de Guyenne

Equipe 1 Seniors Dames - 1^{ère} série A Poule C du 11 avril au 30 mai
Reçoit le 25/04 Périgueux - 30/05 Brantôme

Ex. Isle - Coqs rouges - Langon

Equipe 2 Seniors Dames - 2^{ème} série Poule M du 28 mars au 9 mai
Reçoit le 28/03 Floirac - 25/04 Bègles - 02/05 Lesparre

Ex. 11/04 L'Artolie - 09/05 Cubnezais

Equipe 1 Seniors Messieurs - 1^{ère} série B Poule E du 11 avril au 16 mai
Reçoit le 11/04 Chancelade - 01/05 Coqs rouges - 08/05 Lanton

Ex. 18/04 Gujan Mestras - 16/05 Pessac

Equipe 2 Seniors Messieurs - 4^{ème} série Poule I du 1er mai au 6 juin
Reçoit le 08/05 Ayguemorte-les-Graves - 16/05 Saucats - 06/06 Bègles

Ex. 01/05 Gradignan - 30/05 Martillac

Equipe 3 Seniors Messieurs - 5^{ème} série Poule L du 1er mai au 6 juin
Reçoit le 01/05 Parempuyre - 16/05 ASPOM - 30/05 Bègles

Ex. 08/05 Bassens - 06/06 INRA

Equipe 4 Seniors Messieurs - 6^{ème} série Poule AF du 1er mai au 6 juin
Reçoit le 08/05 Conseil Général - 16/05 Pompignac - 06/06 Villenave d'Ornon

Ex. 01/05 CHR Sports - 30/05 ASPOM SNCF

GRAND PRIX DES JEUNES DU 9 AVRIL AU 24 AVRIL

catégories (filles et garçons) :

9/10 - 11/12 - 13/14 - 15/16 - 17/18

Clôture des engagements le mercredi 7 avril

Licence 2010 et certificat médical obligatoires

Renseignements : 05 56 30 73 75 ou 05 56 30 76 77

et sur www.tennis-cadaujac.com

Fête des Jeunes et de l'Environnement PLANÈTE « JEUNES » À KADOJ' DIMANCHE 11 AVRIL

à partir de 13h30 - Parc du Château de Cadaujac

Une grande après-midi de sensibilisation à l'Environnement
et des animations proposées par le
Conseil Municipal des Jeunes et la Municipalité de Cadaujac.

QUIZ NATURE
NETTOYAGE DE CERTAINS SECTEURS DU PARC DU CHÂTEAU
MUR D'ESCALADE - KART À PÉDALES
JEUX GÉANTS EN BOIS, JEUX DE SOCIÉTÉ
TRAMPOLINE GÉANT

Tous les jeunes sont invités à participer massivement à cette manifestation gratuite.
Venez nombreux !
Renseignements : Service Jeunesse - Mairie de Cadaujac - 05 57 83 82 00



**FESTIVAL
ITINERANT**
NOUVELLE CHANSON FRANÇAISE

UN SOIR CHEZ VOUS

CONTACT :
FESTIVAL-ITINERANT@LYCE.FR

AVEC LA PARTICIPATION DE ASSOONO - EN SOUTIEN À MAS BURKINA

Arkadia présente

« UN SOIR CHEZ VOUS »

Concert solidaire de chanson française
avec Alain Lesbats, Caloristik et Theozed

Samedi 10 avril à 20 h 30

Salle du château

entrée gratuite

COLLECTE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "MAS-BURKINA"

Possibilité de boissons et collation sur place.

MAS Burkina oeuvre au Burkina dans 10 écoles par le biais de micro projets. Ces micro projets sont portés par les parents et élèves avec les enseignants : jardinage, apiculture, savonnerie, conservation légumes... L'école devient un foyer de développement qui rayonne vers le village. MAS Burkina agit également à travers une pouponnière pour les orphelins.

<http://burkina-mas.jimdo.com>
<http://unsoirchezvous.jimdo.com>

SAMEDI 17 AVRIL
« LES AUDITIONS »
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CADAUJAC
SALLE DU CHÂTEAU À PARTIR DE 14H30



L'ENTRÉE EST GRATUITE

VENEZ NOMBREUX ENCOURAGER

NOS JEUNES MUSICIENS, CHANTEURS
AINSI QUE L'ORCHESTRE DE L'ÉCOLE

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 16 MAI
de 9 h à 18 h

Restauration
sur place



Parking

Organisé par le
Rugby Club Cadaujacais

STADE BERNARD LAPORTE

rue du Clauzet - dans l'enceinte du Club
RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :

06 33 40 58 43 ou 05 56 30 70 43